

COMMUNE DE BAZOUGES LA PEROUSE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
07/11/2025

Date d'affichage
17/11/2025

Nombre de conseillers
En exercice : 19
Présents : 15
Votants : 16

L'an deux mil dix vingt cinq

*Le 12 Novembre à 20 Heures 00 Minute, le **Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de monsieur Pascal HERVÉ (Maire)*

ETAIENT PRESENTS :

HERVÉ Pascal, BONDIGUEL Nathalie, ISAMBARD Albert, GUIBLIN Aline, LE GONIDEC Guy, LANDAIS Fabienne, LAUNAY Chantal, BRIAND Henri, Rémy GORON, ALEXANDRE Pierre, LEGOUT Séverine, SAINT MLEUX Xavier, DURET François, DURAND Marie-Claude, BERTAUX Delphine

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS Excusés JOUAUX Laëtitia, ROCHELLE Stéphane,

ABSENTS : JALLU Yann, BOULET Peggy

POUVOIR : JOUAUX Laëtitia donne pouvoir à Delphine BERTAUX

Mme Chantal LAUNAY a été élue secrétaire de séance.

N°01-11-2025 – Rapport sur le prix et la qualité de l'eau potable 2024

Monsieur le Maire expose que le code général des collectivités territoriales impose que l'exploitant d'un service public réalise un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) visant à rendre compte aux usagers du prix et de la qualité du service rendu pour l'année écoulée.

En matière d'eau potable, la compétence est exercée par le Syndicat Mixte des Eaux d'Antrain qui a transmis courant octobre son RPQS.

Monsieur le Maire précise que pour les communes ayant transféré leur compétence, le rapport annuel reçu doit être présenté au conseil municipal au plus tard dans les 12 mois suivant la clôture de l'exercice, aussi monsieur le Maire présente le RPQS du SME d'Antrain.

Il précise que les éléments contenus dans ce RPQS sont disponibles au public sur la plateforme informatique suivante : <http://www.services.eaufrance.fr>

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Atteste de la bonne transmission du rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau

La Secrétaire de Séance

Chantal LAUNAY



Le Maire

Pascal HERVÉ

